



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 mai 2020 à 19 h 00, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche

SONT PRÉSENTS PAR VOIE DE WEB CONFÉRENCE EN RAISON DU DÉCRET SANITAIRE NUMÉRO 177-2020 DU 13 MARS 2020 DÉCLARANT L'ÉTAT D'URGENCE EN RAISON DU COVID-19 :

Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement ou identifiés individuellement par voie téléphonique forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisées à prendre part aux débats, à délibérer et à voter en transmettant leurs intentions à la directrice générale qui assure le suivi avec les membres du conseil assistant par voie téléphonique et communique leurs positions au Maire, monsieur Michel Plourde.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur les sites Facebook de la Ville de Danville et de Canal Info +. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée. Monsieur le Maire, Michel Plourde, offre ses plus sincères condoléances aux membres des résidents décédés à la résidence Ferland.

BONS COUPS DU MOIS:

Monsieur le Maire, Michel Plourde, rend hommage au militaire de Bécancour décédé tragiquement cette semaine dans un hélicoptère militaire en Grèce. Il souhaite offrir ses condoléances à la famille du militaire originaire de Bécancour et les citoyens de Bécancour. Il désire également à rendre hommage à monsieur Lionel Plourde, conseiller municipal de 1985-1989, décédé cette semaine et offrir ses plus sincères sympathies à son épouse, sa famille et amis. Monsieur Plourde a également été membre de la Corporation de développement de l'Étang Burbank et Chevaliers de Colomb où il a déjà agi comme « grand chevalier ».

Monsieur Simon Chênevert tient à remercier monsieur Claude Allison pour le bénévolat qu'il réalise pour et au bénéfice des citoyens de Danville depuis plusieurs années.

Monsieur Daniel Pitre rend hommage à sa conjointe, Johanne Vachon, qui a quitté sa retraite pour retourner travailler en santé dans une résidence pour personnes âgées affectée de la région.



No de résolution
ou annotation

144-2020

Madame Ginette Pinard félicite les entreprises qui doivent s'adapter et être imaginatives pour passer au travers des conséquences de la pandémie du COVID-19 et continuer d'offrir un excellent service à la clientèle malgré la distanciation sociale.

Monsieur Jean-Guy Laroche remercie le personnel de la Ville de Danville et les bénévoles qui ont assuré le transport des repas entre la résidence Louis d'Or et la résidence Ferland. Pour avoir lui-même agi comme bénévole, il doit indiquer que les gens ont été très collaboratifs et respectueux des règles de distanciation sociale applicables.

Monsieur Jean-Guy Dionne remercie les gens qui s'impliquent à faciliter les conséquences de la pandémie et du confinement pour les autres.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé :

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS : COVID - suivi

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2020 **Annexe 2.2**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 mai 2020 **Annexe 3.1**
- 3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 mai 2020 **Annexe 3.2**
- 3.3 Règlement 210-2020 remplaçant le Règlement 206-2020 créant une réserve à des fins d'infrastructures municipales – Avis de motion **Annexe 3.3**
- 3.4 Mgr Thibault – Baux des organismes 2020 – Décision **Annexe 3.4**

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

- 4.1 Site d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos – États financiers 2019 – Dépôt **Annexe 4.1**
- 4.2 Camps de jour – Information **Annexe 4.2**

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Coordonnateur aux travaux publics – Description de tâches – Acceptation **Annexe 5.1**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 MTQ- Dénéigement – Addenda hiver 2020-2021 – 2021-2022 – Autorisation de signature **Annexe 6.1**
- 6.2 Collecte des gros rebuts – Semaine du 1^{er} juin – Maintien pour l'instant
- 6.3 MRC des Sources – Projet de récupération de tubulures acéricoles usagées – Intérêt **Annexe 6.3**

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 Rapport des permis émis pour le mois d'avril 2020 **Annexe 7.1**
- 7.2 Lot 4 835 892 – CPTAQ – Avis de conformité – Information **Annexe 7.2**
- 7.3 Poules urbaines – Mandat d'étude au CCU – Information
- 7.4 Développement Craig Frost – Entente promoteur – Mandat de rédaction d'une entente financière
- 7.5 Secteur Burbank – Test de fumée – Mandat à la direction générale
- 7.6 Trottoirs de la Ville – Plan directeur triennal – Mandat au coordonnateur des travaux publics et direction générale
- 7.7 Matières résiduelles – Contrat de cueillette – Appel d'offres – Mandat à la direction générale
- 7.8 Secteur du Carmel, Domaine Milot et Terrain de la Ville (Minçavi) – Test de fumée – Mandat de vérification à la direction générale

8.0 SERVICE INCENDIE

9.0 DEMANDES DIVERSES

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)



No de résolution
ou annotation

10.0	<u>CORRESPONDANCE</u>	
	10.1 Bulletin du réseau des Villages-relais – Avril 2020	Annexe 10.1
	10.2 Gala Tournesol D'or – Annulation	Annexe 10.2
	10.3 MRC des Sources – Compte rendu - Rencontre du 25 mars 2020	Annexe 10.3
	10.4 MRC des Sources – Compte rendu – Rencontre du 20 avril 2020	Annexe 10.4
11.0	<u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u>	
	11.1 Rapport de monsieur Simon Chênevert	Annexe 11.1
	11.2 Rapport de monsieur Daniel Pitre	Annexe 11.2
	11.3 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne	Annexe 11.3
	11.4 Rapport de madame Nathalie Boissé	Annexe 11.4
	11.5 Rapports de monsieur Jean-Guy Laroche (mars et avril 2020)	Annexe 11.5
	11.6 Rapport de madame Ginette Pinard	Annexe 11.6
	11.7 Rapport de monsieur Michel Plourde	Annexe 11.7
12.0	<u>VARIA</u>	
13.0	<u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u>	
	13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 25 mai 2020 à 19 heures	
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
	<u>MOT DE FERMETURE</u>	
	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>	ADOPTÉE


145-2020	2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u>
-----------------	----------------------------------


	2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2020
	CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2020;
	EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU
	D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.
	ADOPTÉE


	3.0 ADMINISTRATION FINANCE
--	-----------------------------------

146-2020	3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 mai 2020
	CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;
	EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU
	D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 168 852.48 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.
	ADOPTÉE

147-2020	3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 4 mai 2020
	CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 4 mai 2020 transmise aux membres du conseil;
	EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU
	D'APPROUVER la liste des chèques émis au 3 avril 2020 telle que soumise au montant de 28 794.44 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.
	ADOPTÉE
	<u>Certificat de disponibilité budgétaire</u>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 4 mai 2020.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
	<p>3.3 Règlement numéro 210-2020 remplaçant le Règlement numéro 206-2020 créant une réserve financière à des fins d'Infrastructures municipales – Avis de motion</p> <p>AVIS DE MOTION est donné par madame Ginette Pinard à l'effet qu'elle-même, ou un autre conseiller présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 210-2020 remplaçant le Règlement numéro 206-2020 créant une réserve financière à des fins d'infrastructures municipales de la Ville de Danville.</p> <p>Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil et à la population. Il sera disponible sur le site internet de la Ville de Danville suite à son adoption.</p>
<p>148-2020</p>	<p>3.4 Mgr Thibault – Baux des organismes 2020 - Décision</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les élus de la Ville de Danville ont rencontré les organismes occupant des locaux au Centre Mgr Thibault, le 7 mars 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre, le conseil avait annoncé des augmentations de loyer pour tenir compte des superficies occupées par les organismes;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la décision décrétant les augmentations devaient être prises au cours du mois d'avril;</p> <p>CONSIDÉRANT la fermeture des locaux du centre Mgr Thibault en raison de la pandémie COVID-19;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE depuis le 16 mars 2020, les organismes n'ont plus accès à leurs locaux, sauf sur autorisation spéciale;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est depuis, difficile pour les organismes de tenir des activités vouées à leur financement;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de surseoir aux augmentations annoncées;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE RENOUELER les baux des organismes logeant au Centre Mgr Thibault au même prix que l'année 2019, et ce, en raison de la fermeture des locaux dans le cadre de la pandémie COVID-19.</p> <p>DE SURSEOIR aux augmentations annoncées pour l'année 2020.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
	<p>4.1 Site d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos – États financiers 2019 – Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose les états financiers 2019 du site d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>4.2 Camps de jour – Information</p> <p>La directrice générale informe la population que la Ville de Danville est en attente des directives gouvernementales reliées à la pandémie COVID-19 pour statuer sur l'ouverture ou non des camps de jour sur son territoire.</p> <p>Dès que les directives gouvernementales seront émises, le conseil fera connaître sa position.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>149-2020</p>	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p> <p>5.1 Coordonnateur aux travaux publics – Description de tâches - Acceptation</p> <p>CONSIDÉRANT la structure organisationnelle adoptée par la Ville de Danville le 21 octobre 2019 par la résolution 332-2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette structure organisationnelle met en place un poste de Coordonnateur aux travaux publics;</p> <p>CONSIDÉRANT la description de tâches proposée par le Coordonnateur aux travaux publics, la direction générale, et le conseiller, monsieur Jean-Guy Laroche;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCEPTER la description de tâches proposée en ajoutant que le Coordonnateur aux travaux publics participe aux appels d'offres.</p> <p>Une copie de la description de tâches est jointe en annexe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>La directrice générale rappelle à la population que le site officiel de la Ville de Danville est celui de la Ville de Danville et non celui de Danville en action. Monsieur le Maire, Michel Plourde, confirme en précisant qu'il est possible qu'il réponde à des commentaires formulés sur Danville en action, mais que la règle est que les réponses sont fournies sur le site de la Ville de Danville.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
<p>150-2020</p>	<p>6.1 MTQ – Déneigement – Addenda Hiver 2020-2021 – 2021-2022 – Autorisation de signature</p> <p>CONSIDÉRANT l'addenda numéro 4 émis par le ministère des Transports suite aux négociations tenues sur les modalités de renouvellement du contrat de déneigement pour les hivers 2020-2021 et 2021-2022;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE par cet addenda, la Ville de Danville n'aura plus la responsabilité du déneigement de la route 116 entre Richmond et les limites de Kingsey Falls sauf pour la partie urbaine sise entre la rue Daniel-Johnson et la route 255 (voie de contour);</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette modification diminuera la longueur du circuit à déneiger en le faisant passer de 40.955 km à 29.822 km;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les revenus et dépenses en lien avec ce contrat seront ajustés en conséquence;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la signature de l'addenda numéro 4 par la directrice générale, madame Josée Vendette.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>6.2 Collecte des gros rebuts – Semaine du 1^{er} juin 2020 – Maintien pour l'instant</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, informe la population que la collecte des gros rebuts prévue pour la semaine du 1^{er} juin 2020 est maintenue pour l'instant. La Ville évaluera en fonction des directives gouvernementales émises en lien avec la pandémie Covid-19, la pertinence d'annuler et/ou de modifier cette collecte.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>151-2020</p>	<p>6.3 MRC des Sources – Projet de récupération de tubulures acériques usages – Intérêt</p> <p>CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la MRC des Sources pour joindre le programme de récupération des tubulures acériques usagées développé par la MRC dans le cadre de son projet d'économie circulaire Synestrie Estrie en collaboration avec MFJ Recycle sur le site de l'écocentre d'Asbestos;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra la récupération des tubulures acéricoles usagées par le biais d'une facturation effectuée auprès de l'acériculteur l'année suivant son dépôt à l'écocentre;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de participer à ce projet;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour permettre la réalisation de ce projet, la Ville de Danville doit s'engager à adopter une clause de taxation additionnelle pour prévoir la taxation des sommes relatives aux dépôts qui seront effectués en 2020 lors de la taxation 2021;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONFIRMER à la MRC des Sources l'intérêt de la Ville de Danville pour ce projet.</p> <p>D'AUTORISER la MRC des Sources à aviser les acériculteurs de la Ville de Danville de l'instauration de ce projet et des modalités de participation.</p> <p>DE PRÉVOIR à la fin de l'année 2019, l'instauration d'une taxe spéciale pour imputer les coûts de ce projet aux participants.</p> <p>DE MANDATER la direction générale pour signer tous les documents en lien avec ce programme.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
	<p>7.1 Rapport des permis émis pour le mois d'avril 2020</p> <p>La directrice générale dépose le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>7.2 Lot 4 835 892 – CPTAQ – Avis de conformité - Information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'un avis de conformité a été émis par la CPTAQ à l'égale du lot 4 865 892, propriété de madame Angela Mastine. Cet avis de conformité permet le lotissement ou l'aliénation demandée en vertu des articles 101 et 103 de la Loi.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>152-2020</p>	<p>7.3 Poules urbaines – Mandat d'étude au CCU – Information</p> <p>CONSIDÉRANT QUE plusieurs demandes ont été formulées au conseil par des citoyens pour que la Ville de Danville autorise l'élevage de poules urbaines sur son territoire;</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d'étudier ces demandes;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont déjà penchés sur le sujet et que des recommandations avaient alors été formulées au conseil;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de se pencher à nouveau sur la demande;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE MANDATER les membres du comité consultatif d'urbanisme pour étudier de nouveau la pertinence d'autoriser l'élevage de poules urbaines sur le territoire de la Ville de Danville et, si oui, de formuler des recommandations sur les modalités d'exercice de cet élevage.</p> <p>D'INVITER monsieur Stéphane Roy, à titre de membre du comité agrorural de la Ville de Danville, à se joindre aux membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'étude de ce dossier.</p> <p>D'INVITER madame Rebecca Lemay-Dostie, à titre de représentante des citoyens requérants; à se joindre aux membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'étude de ce dossier.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution
ou annotation

153-2020

7.4 Développement Craig Frost – Entente promoteur – Mandat de rédaction d'une entente financière

CONSIDÉRANT le projet de développement résidentiel présenté par monsieur Craig Frost sur le lot 4 077 566 sis sur la rue Saint-James;

CONSIDÉRANT QUE des services devront être implantés et qu'une rue devra être aménagée pour permettre la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les coûts qu'un tel projet engendre sont importants et sont à la charge du promoteur;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer les paramètres de réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la directrice générale pour préparer un projet d'entente pour la réalisation de ce projet avec le promoteur, lequel sera présenté au conseil pour approbation avant qu'il ne soit soumis au promoteur.

ADOPTÉE

154-2020

7.5 Secteur Burbank – Test de fumée – Mandat à la direction générale

CONSIDÉRANT le mandat confié à EXP, ingénieurs conseils pour mettre à jour les plans de desserte en eau potable et en égout sanitaire du projet Stanley-Brochu;

CONSIDÉRANT le souhait d'abandonner la station de pompage numéro 3 et que pour ce faire, des tests additionnels sont requis de nos ingénieurs;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la directrice générale pour obtenir des prix de firmes externes pour la tenue des tests de fumée requis pour répondre aux interrogations de nos ingénieurs, lesquels demandent depuis 2018 ces tests, le tout dans le but de déposer les plans au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques pour vérification et approbation et dépôt d'une demande de subvention.

ADOPTÉE

155-2020

7.6 Trottoirs de la Ville – Plan directeur triennal – Mandat au coordonnateur des travaux publics et à la direction générale

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir un plan directeur triennal relatif à l'entretien et l'aménagement des trottoirs de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QU'une visite des lieux doit être effectuée et que des recommandations doivent être formulées;


CONSIDÉRANT l'étude déjà effectuée dans le cadre de la Politique MADA identifiant des tronçons à effectuer suite à des consultations populaires effectuées dans le cadre de ladite politique;


CONSIDÉRANT la résolution numéro 047-2013 adoptée le 23 janvier 2013 établissant les trottoirs à déneiger sur le territoire de la Ville de Danville et par conséquent, établissant les trottoirs à ne pas déneiger, lesquels correspondent pour certains à des trottoirs qui pourraient être éventuellement démantelés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER le coordonnateur des travaux publics, la directrice générale et le conseiller responsable des travaux publics, monsieur Jean-Guy Laroche pour établir un plan directeur d'entretien des trottoirs de la Ville de Danville. Ce plan directeur devra prévoir les trottoirs à aménager et ceux à démanteler.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>156-2020</p>	<p>7.7 Matières résiduelles – Contrat de cueillette – Appel d’offres – Mandat à la direction générale</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le contrat de cueillette des matières résiduelles a pris fin le 31 janvier 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de procéder à un nouvel appel d’offres pour la cueillette des matières résiduelles;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE MANDATER la directrice générale pour procéder à un appel d’offres pour la cueillette des matières résiduelles.</p> <p>DE VÉRIFIER les autres contrats relatifs à la gestion des matières résiduelles pour valider les dates d’expiration et les inclure au présent appel d’offres, si pertinent.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>157-2020</p>	<p>7.8 Secteur du Carmel, Domaine Milot et terrain de la Ville (Minçavi) – Test de fumée – Mandat de vérification à la direction générale</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux prévus dans le secteur du Carmel, domaine Milot et terrain de la Ville de Danville (Minçavi);</p> <p>CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de vérifier si des tests de fumée seront nécessaires pour la planification de ces travaux;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE MANDATER la direction générale pour vérifier si des tests de fumée seront nécessaires dans le cadre de la planification des travaux prévus pour ces secteurs, et si oui :</p> <p>DE MANDATER la direction générale pour obtenir des prix pour un contrat de réalisation de tests de fumée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p> <p>Aucun dossier n’est traité à cet item.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p> <p>Aucun dossier n’est traité à cet item.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Patrick Dubois demande si la Ville de Danville priorisera les enfants des citoyens de Danville si des restrictions sont imposées dans le cadre de la Pandémie. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu’effectivement la Ville de Danville priorisera ses citoyens occupant un emploi à l’extérieur de leur domicile.</p> <p>Madame Nathalie Boissé demande si des banderoles interdisant l’accès aux exercices seront installées. Pour l’instant, aucune banderole n’est installée, mais une surveillance est effectuée.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l’ordre du jour ci-avant adopté.</p>
	<p>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les membres du conseil municipal, madame Ginette Pinard et messieurs Simon Chênevert, Daniel Pitre et Jean-Guy Dionne déposent leur rapport pour le mois d’avril 2020. Madame Nathalie Boissé et messieurs le Maire, Michel Plourde et Jean-Guy Laroche déposent leur rapport pour les mois de mars et avril 2020. Monsieur le Maire, Michel Plourde, rappelle que les rapports des membres du Conseil sont disponibles sur le site web de la Ville de Danville.</p>

 No de résolution ou annotation	12 VARIA Aucun point n'est traité à cet item.
	13 ÉVÈNEMENTS À VENIR La prochaine assemblée sera le lundi, le 25 mai 2020 à 19 heures. Selon toute probabilité, la séance sera à huis clos. Le conseil prendra donc les dispositions pour diffuser la séance sur Facebook. Un avis sera émis en temps opportun et prendre les questions du public.
	QUESTIONS DES CITOYENS Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.
	MOT DE FERMETURE Le Maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour et prononce le mot de fermeture. Monsieur le Maire, Michel Plourde, félicite les producteurs du balado « Shipton Mort ou Vif » qu'il a trouvé fort intéressant. Il souligne le bel historique politique de Shipton. Félicitations à monsieur Richard Letendre et Lori Hazine-Poisson pour cette belle production.
158-2020	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE LEVER l'assemblée à 19h56. <div style="text-align: right;">ADOPTÉE</div>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, Maire

 Me Josée Vendette
 Directrice générale